

Le 15 septembre 2022

PAR COURRIEL



La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue par courriel le 16 août 2022 et pour laquelle nous vous avons transmis un accusé de réception le même jour. Votre demande est ainsi libellée :

*« - J'aimerais obtenir les noms de tous les administrateurs de **CDPQ-Infra inc** depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui et la période où chacun ont exercé leurs fonctions. Quelle rémunération et bonus chacun ont reçu? Est-ce que des sièges n'ont pas été occupé? Si oui, indiquez la période le vacances pour ces sièges. Veuillez indiquer le (les) propriétaire (s) de CDPQ-Infra inc et le pourcentage de chacun.*

*- J'aimerais obtenir les noms de tous les administrateurs de **InfraMTL inc.** depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui et la période où chacun ont exercé leurs fonctions. Quelle rémunération et bonus chacun ont reçu? Est-ce que des sièges n'ont pas été occupé? Si oui, indiquez la période le vacances pour ces sièges. Veuillez indiquer le (les) propriétaire (s) de InfraMTL inc. et le pourcentage de chacun.*

*- J'aimerais obtenir les noms de tous les administrateurs de **Réseau express métropolitain inc.** depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui et la période où chacun ont exercé leurs fonctions. Quelle rémunération et bonus chacun ont reçu? Est-ce que des sièges n'ont pas été occupé? Si oui, indiquez la période le vacances pour ces sièges. Veuillez indiquer le (les) propriétaire (s) de Réseau express métropolitain inc. et le pourcentage de chacun.*

*- J'aimerais obtenir les noms de tous les administrateurs de **Projet REM s.e.c.** depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui et la période où chacun ont exercé leurs fonctions. Quelle rémunération et bonus chacun ont reçu? Est-ce que des sièges n'ont pas été occupé? Si oui, indiquez la période le vacances pour ces sièges. Veuillez indiquer le (les) propriétaire (s) de Projet REM s.e.c. et le pourcentage de chacun.*

- En page 15 de l'Entente d'intégration du REM, il est indiqué : "Projetco transmet à l'Autorité les Prévisions d'achalandage du REM et les Objectifs d'achalandage du REM sur une base annuelle pour les cinq (5) prochaines Années d'opération »

J'aimerais obtenir ces Prévisions d'achalandage préparées par Projetco. »

Votre demande est adressée à CDPQ Infra, filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour laquelle je suis responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

En réponse au premier volet de votre demande, vous trouverez ci-dessous les informations concernant CDPQ Infra Inc. :

Administrateur	Début du mandat	Fin du mandat	Rémunération annuelle à titre d'administrateur
Marie Giguère	15/04/2015	30/06/2015	Aucune
Michael Sabia	30/06/2015	20/02/2020	Aucune
Christian Dubé	30/06/2015	19/02/2016	Aucune
Macky Tall	30/06/2015	31/12/2020	Aucune
Claude Bergeron	19/02/2016	23/02/2021	Aucune
Charles Émond	20/02/2020		Aucune
Jean-Marc Arbaud	01/01/2021		Aucune
Guillaume Aubert	23/02/2021		Aucune
Emmanuel Jaclot	23/02/2021		Aucune
Sophie Lussier	23/02/2021		Aucune
Jeremy Long*	23/02/2021		100 000 \$
Jean-Marc Charoud*	23/02/2021		100 000 \$
Marie-Lucie Morin*	23/02/2021		100 000 \$
Michelle Samson-Doel*	13/08/2021		100 000 \$

**Membres externes*

En ce qui concerne le deuxième volet de votre demande, vous trouverez ci-dessous les informations concernant InfraMtl Inc. :

Administrateur	Début du mandat	Fin du mandat	Rémunération annuelle à titre d'administrateur
Macky Tall	17/01/2018	31/12/2020	Aucune
Claude Bergeron	17/01/2018	17/01/2018	Aucune
Michael Sabia	17/01/2018	17/01/2018	Aucune
Frédéric Godbout	17/01/2018	15/02/2021	Aucune
Maarika Paul	17/01/2018	24/08/2018	Aucune
Yassir Berbiche	24/08/2018	17/05/2019	Aucune
Steve Bossé	04/06/2019	15/02/2021	Aucune
Jean-Marc Arbaud	01/01/2021	15/02/2021	Aucune
Marie-France Mayer	15/02/2021	25/02/2022	Aucune
Michèle Beauchamp	15/02/2021	25/02/2022	Aucune
Jean-Marc Arbaud	25/02/2022		Aucune
Sophie Lussier	25/02/2022		Aucune

Quant au troisième volet de votre demande, vous trouverez ci-dessous les informations relatives au Réseau Express Métropolitain Inc. :

Administrateur	Début du mandat	Fin du mandat	Rémunération annuelle à titre d'administrateur
Robert Borduas	25/08/2017	25/08/2017	Aucune
Michael Sabia	25/08/2017	24/08/2018	Aucune
Macky Tall	25/08/2017	31/12/2020	Aucune
Claude Bergeron	25/08/2017	24/08/2018	Aucune
Yves Rheault*	24/08/2018	15/02/2021	20 000 \$ + 1000 \$ par présence à une réunion du conseil ou d'un comité
Éric Cantin	24/08/2018	22/11/2019	Aucune
Ève Bernèche	22/11/2019	15/02/2021	Aucune
Jean-Marc Arbaud	01/01/2021	15/02/2021	Aucune
Harout Chitilian	15/02/2021	25/02/2022	Aucune
Marie-France Mayer	15/02/2021	25/02/2022	Aucune
Yann Tisserand	15/02/2021		Aucune
Renaud Faucher	25/02/2022		Aucune
Sophie Lussier	25/02/2022		Aucune

**Membres externes*

En réponse au quatrième volet de votre demande, Projet REM s.e.c. n'a pas d'administrateur, car il s'agit d'une société en commandite.

En ce qui concerne le cinquième volet de votre demande, il n'existe aucune prévision d'achalandage correspondant à votre demande étant donné que cette obligation de l'Entente d'intégration¹ ne sera applicable qu'à compter de la première Année d'opération (tel que ce terme est défini dans l'Entente d'intégration), c'est-à-dire lorsque la mise en service commerciale du REM aura été réalisée.

Compte tenu de la présente réponse, nous sommes d'avis que celle-ci répond entièrement à votre demande d'accès à l'information.

En terminant, pour votre information, nous vous faisons part de la teneur de l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c.A-2.1):

« 135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

¹ « Entente d'intégration » réfère à l'entente relative à la fourniture et l'intégration du service de transport collectif du Réseau express métropolitain au Réseau de transport collectif de la région métropolitaine de Montréal conclue le 26 mars 2018 entre l'Autorité régionale de transport métropolitain et Projet REM s.e.c.

